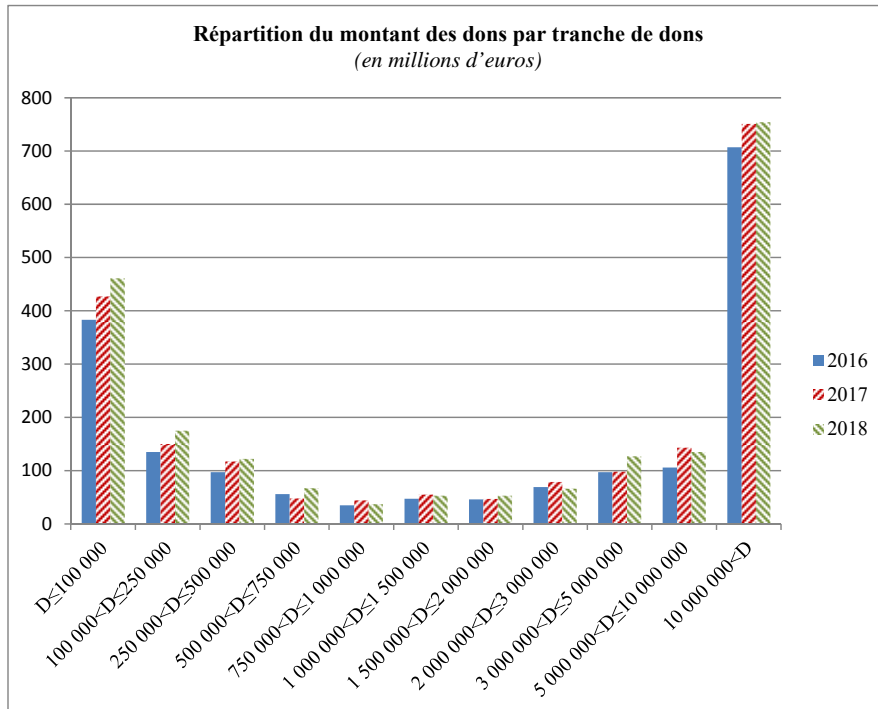


RÉPARTITION PAR TRANCHE DE DONS DU NOMBRE D'ENTREPRISES MÉCÈNES

Tranche de dons (D) (en euros)	Nombre d'entreprises IR et IS			Montant des dons de la tranche (en millions d'euros)		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018
D ≤ 100 000	79 664	90 402	97 728	383	427	461
100 000 < D ≤ 250 000	886	980	1 145	135	150	175
250 000 < D ≤ 500 000	284	341	356	97	117	122
500 000 < D ≤ 750 000	91	80	111	56	48	67
750 000 < D ≤ 1 000 000	41	50	43	35	44	37
1 000 000 < D ≤ 1 500 000	39	46	45	47	55	53
1 500 000 < D ≤ 2 000 000	27	26	31	46	47	53
2 000 000 < D ≤ 3 000 000	29	32	27	69	79	66
3 000 000 < D ≤ 5 000 000	26	26	32	97	98	127
5 000 000 < D ≤ 10 000 000	17	20	19	106	143	135
10 000 000 < D	22	22	21	707	751	754
TOTAL	81 126	92 025	99 558	1 778	1 959	2 050

Source : DGFIP, en réponse au questionnaire du Rapporteur général.



● La concentration sur les grandes entreprises du montant des créances de mécénat est un constat récemment dressé par la Cour des comptes dans son rapport de novembre 2018.

Ainsi, la part des entreprises de taille intermédiaires (ETI) et des grandes entreprises – c’est-à-dire les entreprises qui, respectivement, réalisent annuellement un chiffre d’affaires compris entre 50 millions et 1,5 milliard d’euros et un chiffre d’affaires supérieur à 1,5 milliard d’euros – est très importante en termes de créances, alors qu’elle est beaucoup plus réduite en termes de nombre de bénéficiaires.

Les tableau et graphiques suivants illustrent cette ventilation par catégorie d’entreprises et de l’impôt auquel elles sont assujetties (IS ou IR). Il est précisé que le nombre d’entreprises mentionné correspond à celui des entreprises ayant déclaré, au titre du millésime 2018, une créance de mécénat, et non à celui ayant bénéficié, au titre de l’année budgétaire 2018, de la dépense fiscale.

MÉCÉNAT DES ENTREPRISES – MILLÉSIME 2018

Catégorie	Nombre d’entreprises ayant déclaré une créance de mécénat			Montant des créances de mécénat déclarées (en millions d’euros)		
	IS	IR	Total	IS	IR	Total
TPE	53 105	7 289	60 394	54	3	57
PME	35 926	0	35 926	252	0	252
ETI	2 980	0	2 980	265	0	265
GE	258	0	258	656	0	656
Total	92 269	7 289	99 558	1 227	3	1 230

Source : DGFIP, en réponse au questionnaire du Rapporteur général.